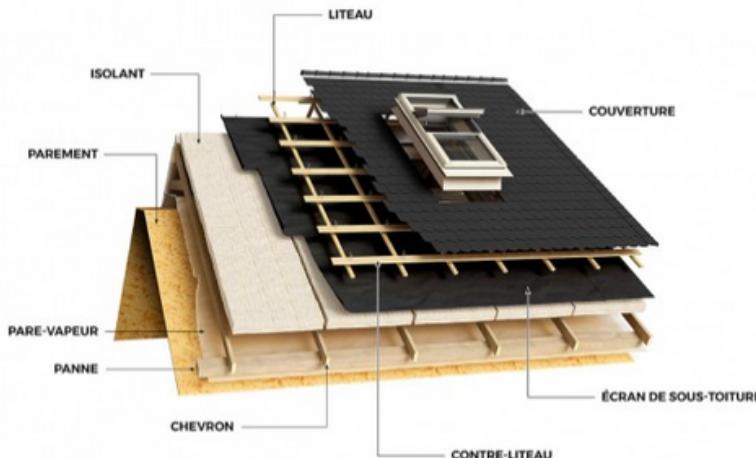


# L'isolation de la toiture par l'extérieur : Sarking



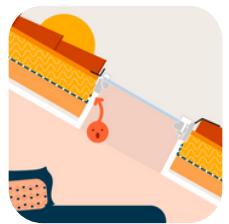
Source : Agence Parisienne du Climat©



## Points de vigilance

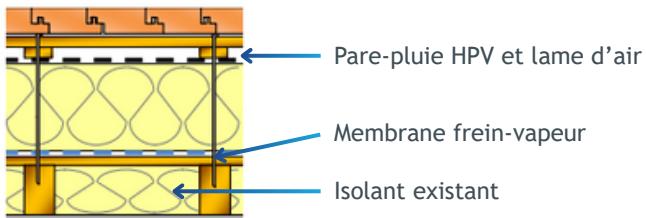
- Vérification préalable du bon état structurel de la charpente
- Pose d'un **pare-pluie HPV** (haute perméabilité à la vapeur d'eau) recommandé
- Aménagement d'une lame d'air ventilé d'au moins 2 cm sous la nouvelle couverture
- Installation d'un **frein-vapeur** du côté intérieur pour protéger l'isolant et assurer une étanchéité à l'air optimale
- Si conservation de l'isolant existant :
  - Respecter la règle des  $\frac{1}{3}$  -  $\frac{2}{3}$  : le nouvel isolant doit ajouter le double de la résistance thermique (R) existante
  - S'assurer qu'il est ouvert à la vapeur d'eau (p. ex. : laine de bois, roche ou verre, etc.)

- Pour garantir une bonne isolation, la jonction toiture/mur doit être continue
- L'isolant doit recouvrir le cadre de la fenêtre de toit et l'étanchéité à l'air doit être continue
- Les percements de toiture (sortie de VMC, conduit de poêle, etc. ) doivent être anticipés
- Le risque incendie doit être correctement pris en compte via isolant ignifuge (A1) autour des conduits de cheminés ou de poêles notamment

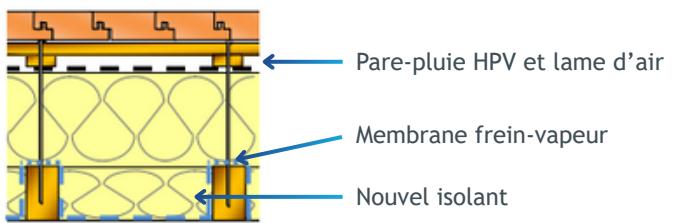


Source : ADEME©

## Conservation de l'isolant existant



## Remplacement de l'isolant existant



Source : EnerTech©



avec



Opéré par :



Cofinancé par :





## Coûts des travaux

Le montant des travaux est compris en moyenne entre 300€/m<sup>2</sup> et 400€/m<sup>2</sup>.

Le taux de TVA appliqué à ce poste de travaux est de 5,5% si le logement a plus de 2 ans.

Ces travaux peuvent être financés dans le cadre d'un Eco-PTZ.

Consultez 2 ou 3 entreprises avant de vous engager avec l'une d'entre elles.



## Critères d'éligibilité aux aides

Les travaux d'isolation de la toiture par l'extérieur doivent atteindre **une résistance thermique (R) minimum de 6 m<sup>2</sup>.K/W**, qu'il s'agisse d'une rénovation geste par geste ou dans le cadre d'une rénovation d'ampleur.

La toiture étant un point particulièrement déperditif, il peut être pertinent d'atteindre une résistance thermique de **7 ou 8**.

La **qualification RGE** de l'artisan est obligatoire pour toute demande d'aide.



## Entretien & garanties

Entretien similaire à celui d'une toiture classique : nettoyage fréquent des gouttières, inspection tous les ans de la couverture et intervention d'un professionnel tous les 5 ans environ pour remplacer les crochets ou ardoises abimées.

L'isolation de la toiture par l'extérieur est obligatoirement associée à une **garantie décennale**.



## Démarches administratives

**Déclaration préalable de travaux (DP)** nécessaire - Contacter votre mairie :

- Temps d'instruction **d'un mois à partir du jour du dépôt**
- Délai d'instruction prolongé d'un mois si logement dans le **périmètre des Architectes des Bâtiments de France (ABF)** - Contacter votre mairie pour le déterminer



## Atouts et contraintes de l'isolation par l'extérieur

- ✓ Confort thermique accru
- ✓ Aucune perte de surface habitable
- ✓ Réalisation en site occupé
- ✓ Réduction des ponts thermiques

- ✗ Travaux soumis à autorisation du service urbanisme
- ✗ Technique rarement proposée par les artisans
- ✗ Coûts importants, mais réduits si une réfection de la toiture est nécessaire.